

# **Procès-Verbal**Commission Régionale des COUPES

# Réunion du vendredi 26 août 2022

Président : Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtissem HARIZA, M. HERMEL.

### **COUPE DE FRANCE FEMININE 2022-2023**

La commission régionale des coupes a établi les rencontres du tour de cadrage programmé le dimanche 11 septembre 2022 et du second tour programmé le 18 septembre 2022.

- Cadrage COUPE DE FRANCE FEMININE LE DIMANCHE 11 Septembre 2022 à 15 H 00

Les rencontres sont sur le site internet de la LAuRAFoot (rubrique « compétitions » puis « coupes »).

16 clubs de district sont exemptés du tour de cadrage (voir précédents PV).

#### Informations importantes règlement :

FMI: l'utilisation de la FMI est obligatoire

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps règlementaire, les équipes se <u>départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but,</u> dans les conditions fixées par les lois du jeu.

**Article 9 – Classification des terrains**: Lors de l'éventuel tour préliminaire et des deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain T7 ou T7 SYN avec éclairage E7 minimum.

## Article 8.2 – Désignation des clubs « recevant » pour les tours suivants :

- 1) La rencontre a lieu sur le terrain du club tiré en premier sauf dans les cas prévus aux paragraphes 2, 3 et 4 ci-après.
- 2) Par dérogation au Règlement de la Coupe de France Féminine de la FFF, si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement au moins à un niveau en dessous de son adversaire, la rencontre est fixée sur son installation.
- 3) Dans l'hypothèse où le club tiré le deuxième se situe dans la même division et qu'il s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, la rencontre est fixée sur son terrain.
- 4) En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, la règle du premier tiré est applicable. Si les deux adversaires étaient exempts, application des paragraphes 1 et 2 ci-avant.

#### Modification Date et horaire et terrain :

Toute modification de date et d'horaire ainsi que de terrain doit être transmise au service compétitions avant le vendredi 2 septembre à 17h00.

- 1er Tour de COUPE DE FRANCE FEMININE LE le dimanche 18 septembre 2022 à 15h 00 (entrée des clubs de R2 F)

Rencontres du 1er tour le 18/09/2022 à 15h00								
	L'ordre des rencontres sera établi en fonction du règlement (voir ci-dessus).							
N° match	N° club	N° match de cadrage paru dans PV coupe de France Fem ou NOM du Club	N° club	N° match de cadrage paru dans PV coupe de France Fem ou NOM du Club				
1		2	564196	GF MYF BESSAY FOOT				
2		3	508749	U.S. SANFLORAINE				
3		4		5				
4	522494	YTRAC F.	580563	AURILLAC FOOTBALL CLUB				
5		1	541847	F.C. ALLY MAURIAC				
6	544208	F.C. ROCHE ST GENEST	580828	U.S. MONTFAUCON MONTREGARD RAUCOULES				
7	506313	U.S. VALLONNAISE	506258	A.S. DOMERATOISE				
8	551381	UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT		7				
9		9	547504	RIORGES F.C.				
10	530349	A. POUR ANIMATION C.S. ST VIDAL	504278	F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT				
11		10	564205	SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL				
12		6	506507	U.S. ISSOIRE A. DU MAS				
13		8	560850	GROUPEMENT FEMININ CHADRAC-BRIVES				
14		11	504281	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01				
15		12	580949	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT				
16		13	790167	CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968				
17		14	541812	AV. S. DE GENAY				
18		15	590385	S. C. BRON TERRAILLON PERLE				
19		16	560780	GOAL FEMININES CHAZAY				
20		17	547044	PLASTICS VALLEE F.C.				
21		18	560196	FOOT TROIS RIVIERES				
22		19	523341	EV.S. GENAS AZIEU				
23		20	550152	A. S. DU GRESIVAUDAN				
24		21	548244	F.C. SUD ISERE				
25		22	560142	GF NIVOLAS - TOUR ST CLAIR				
26		23	522340	U.S. ANNECY LE VIEUX				
27		24	580873	ENT. S. NORD DROME				
28		25	523565	EVEIL DE LYON				
29		26	581459	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL				
30		27	504259	F. C. D'ANNECY				
31		28	504261	ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE				
32		29	530368	A.S. CANCOISE VILLEVOCANCE				
33		30	551992	RHONE CRUSSOL FOOT 07				
34		31	505605	F.C. LYON FOOTBALL				
35		32	580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013				
36		33	504316	AM.S. DONATIENNE				

37		34	500324	UNION SPORTIVE ANNEMASSE-AMBILLY- GAILLARD FC
38		35	551562	FC DE HAUTE TARENTAISE
39		36	521193	U.S. MARGENCEL
40		37	538625	F.C. DINGY ST CLAIR
41		38	561155	GROUPEMENT FEMININ ARVE MONTAGNES 74
42	560195	BRESSE FOOT 01	514369	ENT.S. VAL DE SAONE

Le Président, La secrétaire de séance,

Pierre LONGERE Abtissem HARIZA